

# FORMATION TITRE PROFESSIONNEL AGENT DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE (APH)

Version mise à jour le 5 février 2025

**Certificateur** : Ministère du travail

**N° Enregistrement RNCP** : 37872

**Échéance agrément** : 13-08-2028



## Contexte et Objectifs



Le Titre professionnel Agent de propreté et d'hygiène (APH) prépare les candidats à exercer un rôle clé dans l'entretien et l'hygiène des locaux collectifs, des établissements de soins et des entreprises. Il leur permettra d'acquérir des compétences techniques essentielles dans deux domaines principaux : le nettoyage manuel et le bionettoyage, ainsi que le nettoyage mécanisé et la remise en état.

Cette formation intègre :

- La maîtrise des techniques actuelles pour répondre aux exigences accrues de prévention des risques sanitaires, particulièrement dans les secteurs de la santé et des locaux accueillant du public.
- La prise en compte des enjeux environnementaux, à travers des pratiques durables comme les écogestes, les techniques de préimprégnation et l'usage limité de produits chimiques.
- Le respect des normes de sécurité grâce à des connaissances approfondies des risques liés à l'utilisation de produits biocides et des mesures de prévention.

## Diplôme visé par la formation



- Titre professionnel Agent de propreté et d'hygiène

## Nombre de stagiaires par session



Minimum | **8 Stagiaires** par session  
Maximum | **15 Stagiaires** par session

## Durée de la formation



Parcours |

**570 Heures en centre** à raison de 35 h par semaine

**105 Heures en entreprise** à raison de 35 h par semaine

## Indicateurs de résultats :

### Année 2023 / 2024 (Toutes sessions confondues)

- ✓ Taux de réussite à l'examen **100 %**
- ✓ Taux de satisfaction : **98 %**
- ✓ Taux de réussite global au PCIE : **75 %**
- ✓ Nombre de stagiaire : **11**
- ✓ Taux d'abandon : **0%**
- ✓ Taux de rupture des contrats alternance (apprentissage et professionnalisation) : **0%**
- ✓ Taux d'insertion dans l'emploi : **60 %**

## Public



Demandeur d'emploi

## Pré – requis d'accès à la formation

- ✓ Avoir confirmé son projet professionnel.
- ✓ Savoir communiquer en français à l'oral et à l'écrit.
- ✓ Être motivé pour un accès direct dans le domaine de la propreté

## Modalités et délai d'accès à la formation



Assister à la réunion d'information collective ou un rdv  
Test de positionnement  
Entretien individuel de motivation

**Délai d'accès** : 4 semaines

## Modalités de l'action et type de formation

- ✓ Formation en présentiel
- ✓ Type d'action : action de formation

## Dates de la formation et lieu



**Date** : du 00/00/25 au 00/00/25



**Lieu** : EUROFORMATION  
44 rue de la Sinne | 68100 MULHOUSE

**Horaires** : 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

### Module 1 : Accueil – Entrée en formation

- Sécuriser l'entrée en formation en amenant les stagiaires à donner du sens à leur engagement dans l'action, prévenir les ruptures
- Collecter les documents administratifs relatifs à l'entrée en formation et à l'établissement des dossiers de rémunération et de couverture sociale
- Contractualiser les plans de formation individualisés des stagiaires

### Module Remise à niveau (pour les parcours individualisés approfondis)

- Permettre aux stagiaires d'acquérir les compétences clés du cadre européen en français, mathématiques et culture numérique afin de pouvoir suivre la formation certifiante d'Agent de Propreté et d'Hygiène.
- Développer leur autonomie d'apprentissage et optimiser les chances de réussite à la certification.

### Module 2 : Connaissance du secteur de la propreté

- Renforcer sa connaissance du secteur de la propreté, la diversité des milieux d'intervention et des métiers.
- Identifier les opportunités que présente ce secteur en termes d'accès à l'emploi, de dynamique et d'évolution professionnelle.
- Sensibiliser sur l'égalité professionnelle femmes-hommes.

### Module 3 : Connaissances transverses aux 2 CCP du Titre professionnel Agent de propreté et d'hygiène

- Acquérir les connaissances transverses nécessaires à la réalisation des 2 activités du titre
- Acquérir les connaissances supplémentaires attendues par le nouveau référentiel (2023)

### Module 4 : CCP1 du Titre Professionnel Agent de propreté et d'hygiène : Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage

- Réaliser le nettoyage manuel de surfaces
- Réaliser le nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées
- Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires
- Réaliser le bionettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risque de contamination microbienne

### Module 5 : CCP2 du Titre Professionnel Agent de propreté et d'hygiène : Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés

- Réaliser un nettoyage mécanisé
- Réaliser une remise en état mécanisée

### Module 6 : Rédaction des dossiers pour la session d'examen

- Rédiger le dossier professionnel à présenter lors de l'examen

### Module 7 : Préparation et exploitation des périodes de mise en pratique en entreprise

- Engager les recherches de stage et être en mesure de présenter son projet, son expérience et ses atouts à une entreprise, à un employeur potentiel
- Capitaliser les compétences acquises, gagner en confiance pour réaliser des démarches efficaces en autonomie

### Module 8 : Période de mise en pratique de la formation en entreprise

- Utiliser la période de mise en pratique en entreprise pour appliquer les techniques et connaissances acquises en formation
- Développer et renforcer les compétences et savoir-être nécessaires à l'exercice du métier d'agent de propreté
- Identifier les axes de progrès au regard du métier
- Se créer une éventuelle opportunité d'embauche au terme de la formation
- Identifier les éventuels axes de progression nécessaires (compétences techniques, relationnelles, comportementales)

### Module 9 : Préparation à l'examen

- Connaître les modalités d'examen spécifiques au Titre professionnel APH
- Répondre aux exigences du référentiel
- Se préparer aux épreuves en se familiarisant au déroulement et aux conditions réelles de l'examen afin de maximiser les chances de réussite aux épreuves

### Module 10 : Examen

- Valider le Titre professionnel "Agent de propreté et d'hygiène" – niveau 3

## Méthodes et modalités pédagogiques :

---



- ✓ Alternance d'apports théoriques et pratiques
- ✓ Démonstration en temps réel des gestes professionnels, puis démonstration commentée par le formateur technique qualifié dans le métier.
- ✓ Phase d'apprentissage collective puis mise en situation individuelle de chaque stagiaire lors de l'exercice pédagogique devant jury de professionnel
- ✓ Accompagnement personnel et individualisé tout au long de la formation.
- ✓ Mise à disposition des supports pédagogiques.

## Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

---



- ✓ Quiz
- ✓ Exercice de présentation orale et TP écrits
- ✓ Évaluation en cours de formation
- ✓ Questionnaire de fin de formation

## Ressources techniques et pédagogiques

- ✓ Accueil des apprenants dans une salle dédiée.
- ✓ Documents supports de formation projetés.
- ✓ Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation.
- ✓ Livret de suivi de la formation | Accès à la plateforme DIGIFORMA | PC portables | Accès internet fibre |

## Modalités de certification

---



**Cette formation prépare à un titre ou un diplôme. La validation de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP), permet d'obtenir le titre professionnel de niveau 3 (CAP) Agent de propreté et d'hygiène.**

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

Les compétences des candidats issus de la formation sont évaluées par un jury dans le cadre du TP APH :

- D'une mise en situation professionnelle complétée par un entretien technique,
- d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités

## Accessibilité PSH :



Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. Pour toute demande particulière, merci de contacter notre référente Handicap, Salah BEN GUETIB à l'adresse suivante [salah-benguetib@euroformation.fr](mailto:salah-benguetib@euroformation.fr) ou par téléphone au 03 89 457 990

## Intervenants(es) :



Formateurs professionnels issus du domaine professionnel disposant d'une connaissance approfondie du domaine de la formation.

## Débouchés et suite de parcours :



A l'issue de la formation, les apprenants pourront, selon les structures qui les emploient, évoluer directement ou indirectement vers des fonctions de :

- ✓ Agent de nettoyage en collectivité
- ✓ Agent de propreté et d'hygiène
- ✓ Agent des services hospitaliers
- ✓ Agent de service en entreprise de propreté
- ✓ Agent de nettoyage industriel
- ✓ Agent de propreté des locaux
- ✓ Agent de propreté en grande surface
- ✓ Agent d'entretien polyvalent
- ✓ Laveur de vitre
- ✓ Agent machiniste
- ✓ Agent d'entretien et de rénovation

## Coût :



Coût net pour le stagiaire : **0 €** nets de taxes  
Cette formation est financée par France Travail

## Vos interlocuteurs :



Pour plus d'informations :



**VOTRE INTERLOCUTEUR**  
Mohamed AMGHAR  
[salah-benguetib@euroformation.fr](mailto:salah-benguetib@euroformation.fr)  
44 rue de la Sinne | 68100 MULHOUSE  
Tél. : 03 89 457 990



**REFERENT HANDICAP**  
Mohamed AMGHAR

[mohamed-amghar@euroformation.fr](mailto:mohamed-amghar@euroformation.fr)  
44 rue de la Sinne | 68100 MULHOUSE  
Tél. : 03 89 457 990